



En grève et dans les manifestations le 5 décembre... et après !

Le SNJ-CGT appelle à la grève et aux manifestations le 5 décembre, jour de la mobilisation intersyndicale.

Le gouvernement ne trompe personne en affirmant que son projet de « système universel de retraite » par points sera « plus solidaire ». Il veut faire fluctuer la valeur du point en fonction de la conjoncture économique et limiter le total des pensions de retraite à 14% du PIB, son niveau de 2018. Dans les années et décennies à venir, le nombre de retraités augmentera à un rythme bien plus important que celui de la croissance économique.

C'est mathématique : **la retraite par points ne peut amener qu'à une baisse des pensions, évaluée entre 15% et 35%** selon les situations et carrières de chacun. L'exemple des pays qui l'ont adoptée le prouve. En Suède, la valeur du point y a chuté de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014.

Le « système universel » entraînera également un recul de l'âge de départ à la retraite. Calculer la pension de retraite sur l'ensemble de la carrière, et pas seulement sur les meilleures années, c'est prendre de plein fouet les périodes de chômage, de précarité, de boulots mal payés, de maladie, de maternité...

La soi-disant possibilité de partir à 62 ans est un marché de dupes : se contenter d'une retraite de misère ou travailler plusieurs années supplémentaires pour espérer une pension un peu moins faible. **Mais pour arriver à la retraite dans quel état de santé ?**

A l'inverse, **la CGT revendique un départ à la retraite à taux plein à 60 ans**, ainsi qu'un calcul de la pension sur les 10 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public. Mais aussi, car tout est lié, la prise en compte des années d'études, une augmentation significative du salaire minimum et du point d'indice, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ou encore des départs anticipés dans les métiers pénibles.

Le système de retraite défendu par le gouvernement menace tout le monde, mais il fera encore plus de dégâts chez les travailleurs précaires. Et des travailleurs précaires, la profession de journaliste en compte malheureusement énormément et de plus en plus. En 2018, plus de 26% des journalistes actifs titulaires de la carte de presse étaient rémunérés à la

pige, en CDD ou en recherche d'emploi. Sans compter tous les journalistes dont la rémunération est insuffisante pour obtenir la carte.

Pour les journalistes pigistes, c'est même la double peine, avec les nouvelles règles d'assurance chômage qui durcissent les conditions d'accès à l'indemnisation, diminuent le montant des indemnités et la possibilité d'être indemnisé en cas d'activité réduite.

Dans les rédactions, la situation s'aggrave de jour en jour. **Le SNJ-CGT estime à un millier le nombre de postes de journalistes qui auront été supprimés rien qu'en 2019.** A Radio France, à France Télévisions, dans le groupe de presse magazine Mondadori France, à l'AFP, dans la presse quotidienne nationale et régionale, etc. : partout, les plans de casse de l'emploi et de diminution des moyens pour une information de qualité se multiplient.

Le SNJ-CGT appelle à une forte mobilisation le 5 décembre et à participer aux assemblées générales qui décideront de la suite du mouvement.

Le SNJ-CGT appelle également à porter les revendications des journalistes, en particulier ceux rémunérés à la pige, lors de la manifestation du 7 décembre contre le chômage et la précarité.

Montreuil, le 29 novembre 2019.